



AVIS DE VACANCE

Réf. : COI AV-1/19

TYPE DE RECRUTEMENT CONCOURS :	Basé sur les mérites du candidat et épreuves
INTITULÉ DU POSTE :	Gestion des données (section)
CATÉGORIE ET GRADE :	Catégorie des Services généraux, Grade 6 – Échelon 1
LIEU :	Madrid, Espagne
TYPE DE RECRUTEMENT :	Local
TYPE DE NOMINATION :	*À durée déterminée (4 ans, avec possibilité d'un renouvellement de 4 ans maximum)
PÉRIODE D'ESSAI :	8 mois
DATE D'ENTRÉE EN FONCTION :	Avril 2019
LIMITE D'ÂGE :	Moins de 60 ans à la date limite de soumission des candidatures.
DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES :	19 mars 2019 à minuit (heure de Madrid, Espagne).
ADRESSE POUR L'ENVOI DES CANDIDATURES :	ioc@internationaloliveoil.org

** Conformément à l'article 13.2 du Statut du personnel, la durée de la nomination est permanente dans le cas du personnel statutaire avec un contrat indéfini.*



Les frais de voyage et autres dépenses liées au concours ne sont pas pris en charge par le COI.

Toute demande relative aux conditions statutaires du recrutement est à adresser au Secrétariat exécutif du COI (Príncipe de Vergara 154, Madrid 28002, Espagne; e-mail : iooc@internationaloliveoil.org).

CONTEXTE

Le Conseil oléicole international (COI) est l'organisation intergouvernementale internationale chargée d'administrer l'Accord international sur l'huile d'olive et les olives de table. Forum international pour les agents du secteur de l'huile d'olive et des olives de table, il organise de nombreuses activités au profit de ses pays membres.

Le COI est servi par un Secrétariat exécutif, dirigé par un Directeur exécutif, qui est responsable de la mise en œuvre de ses décisions et de sa stratégie et qui répond aux besoins de l'Organisation. Il a actuellement cinq langues officielles (anglais, arabe, espagnol, français et italien), dont deux sont les langues de travail (anglais et français).

Cet avis a pour objet d'inviter les personnes intéressées à présenter leur candidature au poste de Chef de la section Gestion des données du Secrétariat exécutif du COI.

DESCRIPTION DU POSTE

Sous la supervision du chef de l'Unité de Normalisation et de Recherche, le chef de la section Gestion des données assistera l'Unité dans les activités afférentes à la gestion des données et devra notamment assurer les fonctions suivantes :

- ✓ Gestion des données au titre des activités menées dans le cadre de la Convention pour le contrôle de la qualité des huiles d'olive et des huiles de grignons d'olive commercialisées sur les marchés importateurs.
- ✓ Gestion de la base de données des huiles d'olive et des huiles de grignons d'olive du Secrétariat exécutif : concours annuels, conformité analytique, étiquetage...
- ✓ Préparation des échantillons pour analyse et distribution aux laboratoires, préparation des feuilles de résultats et gestion des analyses contradictoires.



- ✓ Communications des résultats du contrôle pour chacun des programmes annuels.
- ✓ Gestion des données des études organisées par l'Unité et des questionnaires fournis par les pays sur la composition des huiles.
- ✓ Gestion et suivi des données et indicateurs de l'Unité pour l'Observatoire oléicole.
- ✓ Soutien administratif pour l'organisation des réunions.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Citoyenneté de l'un des États membres du COI.
- Bon état de santé (le SE pourra demander au candidat de se soumettre à un examen médical)
- Études et expérience :
 - Diplôme universitaire (quatre ans ou plus) dans le domaine du poste tel que défini dans la description ci-dessus (base de données ou similaire), avec un minimum d'expérience professionnelle de deux ans dans le domaine du poste.
 - Diplôme de Baccalauréat ou de Formation professionnelle (deux ans ou plus) dans le domaine du poste tel que défini dans la description ci-dessus (base de données ou similaire) avec au moins huit ans d'expérience professionnelle dans le domaine du poste.
- Langues : bonne connaissance de l'anglais ou du français (minimum niveau C1) ainsi qu'au moins une autre langue officielle du COI.
- Autres :
 - Connaissances en informatique (Word et Excel, niveau utilisateur)
 - Connaissance en statistique.

AUTRES EXIGENCES

- Connaissances en gestion publique (élaboration de budget et gestion des dépenses) serait un atout

Les candidats seront sélectionnés sans distinction de race, de sexe ou de religion.



PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

CANDIDATURE

Les candidats sont priés d'envoyer une lettre de motivation, le formulaire de candidature dûment complété (disponible en ligne sous l'onglet *Avis de vacance* du site web du COI : <http://www.internationaloliveoil.org>) et un curriculum vitae complet au Secrétariat exécutif du COI à l'adresse e-mail suivante : ioc@internationaloliveoil.org

L'e-mail devra préciser le numéro d'avis de vacance COI AV-1/19 en objet.

La date limite d'envoi des candidatures est le 19 mars 2019 à minuit (heure de Madrid, Espagne).

Le dépôt d'une candidature dans le cadre de ce concours implique que le candidat accepte l'ensemble des termes et conditions stipulés dans cet avis de vacance.

Documents à présenter avec le formulaire de candidature :

- Lettre de motivation
- Photocopie des diplômes universitaires / baccalauréat/formation professionnelle
- Documents accréditant l'expérience professionnelle
- Documents accréditant les compétences en langues
- Photocopie du passeport (page principale) ou du document national d'identité (D.N.I.) pour les candidats locaux.
- Curriculum complet.
- Tout autre document que le candidat juge nécessaire.

PROCESSUS D'ÉVALUATION

La considération primordiale en matière de recrutement est de s'assurer les services de personnes possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité.

Aussi, et conformément au Statut du personnel du COI, les candidatures reçues des personnes déjà au service de l'organisation, seront objet de la plus grande attention aux qualifications et à l'expertise.



-5-

À l'issue de la première phase du processus d'évaluation du candidat, une liste de présélection sera établie. Les candidats présélectionnés accéderont à la phase suivante.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION	
I- Dossier	Maximum 60 points (les candidats ayant obtenu une note inférieure ou égale à 35 points seront éliminés)
Études	Maximum 25 points (les candidats ayant obtenu une note inférieure ou égale à 15 points seront éliminés)
Expérience professionnelle dans le domaine du poste	Maximum 25 points (les candidats ayant obtenu une note inférieure ou égale à 10 points seront éliminés)
Langues	Maximum 10 points (les candidats ayant obtenu une note inférieure ou égale à 5 points seront éliminés)
II- Épreuves écrites	Maximum 40 points (les candidats ayant obtenu une note inférieure ou égale à 25 points seront éliminés)

Les candidats ayant obtenu à l'évaluation sur dossier une note inférieure ou égale à 35/60 seront automatiquement éliminés.

Les candidats retenus à l'issue de l'évaluation de leur dossier seront dûment informés et accéderont à l'épreuve écrite d'évaluation de leurs connaissances dans les domaines correspondant aux fonctions du poste.

L'épreuve écrite aura lieu au siège du COI (calle Príncipe de Vergara, 158, 28002 Madrid) le 3 avril 2019 à partir de 12 heures.

Les candidats ayant obtenu à l'épreuve écrite une note inférieure ou égale à 25/40 seront automatiquement éliminés.

Les candidats retenus accéderont à la phase suivante d'entretiens avec le Comité de sélection, qui présentera ses conclusions et recommandations au Directeur exécutif.



NOTIFICATION DES RÉSULTATS

Tous les candidats seront informés des résultats du processus de recrutement par e-mail avant la fin du mois de mai 2019.

Les candidats autorisent le COI à utiliser les données et informations contenues dans leur candidature pour mener à bien le processus de sélection. Des données supplémentaires pourront être demandées tout au long du processus. Le(la) candidat(e) sélectionné(e) autorise également la publication des résultats du recrutement, y compris son nom et sa nationalité, sur la page web du COI.

NB : Les membres du personnel du Secrétariat exécutif ne sont pas autorisés à exercer des activités rémunérées, à prendre part à des activités politiques ou à exercer un emploi hors du Conseil oléicole international, que ce soit de façon continue ou intermittente.
